

COMPTE RENDU
DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
Du Vendredi 15 mai 2020

Le quinze mai deux mille vingt à 17 h 30, le conseil municipal de Labergement Ste Marie s'est réuni à huit clos sous la présidence du maire, Mr Daniel PASQUIER.

Etaient présents : Mr Daniel PASQUIER, Mme Marie-Hélène TRIMAILLE, Mme Nicole THOMET, Mr Joël LORIN, Mr Pierre-Albert VIONNET, Mme Céline JEANNOT, Mr Emmanuel FERCOT, Mr Didier PREVALET, Mr Florent ROBBE.

Etaient absents excusés : Mme Virginie CUENIN qui a donné procuration à Mme Marie-Hélène TRIMAILLE, Mr Philippe PAILLARD qui a donné procuration à Mr Daniel PASQUIER.

Etaient absents : Mme Caroline JEANNINGROS, Mr Pascal REGARD.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Hélène TRIMAILLE

Acceptation du compte rendu de la séance précédente :

Le compte rendu de la séance du 28 février 2020 est accepté à l'unanimité des membres présents.

Modification de l'ordre du jour :

Le Maire demande l'autorisation de modifier l'ordre du jour et de rajouter deux points : mise en place d'un mini tracker solaire biface et remboursement de frais. Unanimité.

1. PLU : Correctifs à apporter suite à la demande du contrôle de légalité

Après instruction du dossier du Plan Local d'Urbanisation par le contrôle de légalité, il a été demandé d'apporter quelques correctifs au dossier. Ceux-ci n'apportent aucune modification du PLU mais corrigent des erreurs de termes et d'ordre de mots.

La fiche corrective est lue par le Maire.

1 Abstention. 9 Pour.

2. Achat de masques alternatifs :

Suite à la pandémie, la Communauté de Communes a proposé, par le biais du Conseil Départemental, l'achat de masques alternatifs au prix de 2,35 € /pièce.

La commune en a commandé 1200. Ces masques devraient être livrés fin mai.

Le Conseil valide à l'unanimité cette commande.

Parallèlement, un grand nombre de bénévoles s'est mobilisé pour fabriquer en un temps record 1700 masques en tissu pour les habitants. Plus de 800 Abergéuses et Abergéurs ont exprimé leur souhait d'être équipés en masques.

Le Conseil tient à remercier chaleureusement tous ces bénévoles. Afin de marquer cet engagement, un moment festif sera organisé dès que les conditions le permettront.

Arrivée de Madame Céline JEANNOT à 18 h

3. Tracker solaire :

Le SIEL propose l'installation gracieuse d'un mini tracker solaire biface à usage domestique devant l'Espace intercommunal des Vallières, « démonstration » du savoir faire de Lumioo, une entreprise française.

La production annuelle de ce système est de 3500 kWh pour un total de 2 x 4,25 m² de surface photovoltaïque ; elle correspond à la consommation électrique moyenne d'un foyer hors chauffage électrique. L'énergie produite sera auto-consommée par la salle et ne sera pas facturée.

Le Conseil accepte à l'unanimité cette proposition.

4. Remboursement de fournitures à un particulier durant le confinement:

Afin de préparer la reprise de travail du secrétariat dans des conditions optimales, il a été nécessaire d'équiper le secrétariat de téléphones individuels. Ceux-ci ont été acquis par l'intermédiaire d'un particulier qu'il y a lieu de rembourser (110 €).

Il en est de même pour la commande d'élastiques nécessaire à la fabrication des masques (47,44 €).

Le Maire demande au Conseil l'autorisation de rembourser ces achats.

1 Abstention, 10 Pour.

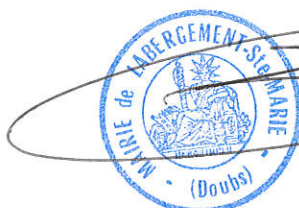
Questions et informations diverses :

- Suite à l'augmentation constante d'incivilités (vitesse excessive, stationnement sur les trottoirs, sacs à ordures abandonnés, déjections dans les eaux pluviales, chiens en divagation.....) restées sans suite malgré des plaintes déposées, il est proposé de mener une réflexion sur la possibilité d'assermenter un de nos agents communaux.
- Travaux de réfection de la mairie : ils ont repris en respectant toutes les précautions imposées. Les délais d'achèvement s'en voient rallongés.
- Assainissement de la Boissaude : le bureau d'études JDBE attend la validation du projet par l'Agence Régionale de Santé.
- Eau des sources : l'ARS a été à nouveau interrogée durant l'épisode de sécheresse de ce début de printemps pour permettre l'utilisation de l'eau des Auges, tous les résultats et analyses étant conformes. Le Préfet aurait du donner son aval rapidement mais la fin de cette sécheresse a reporté sa réponse. (tt fait tomber à l'eau !!!!!)
- Arrêt de bus route de Saint Point : l'entreprise Colas Est va être relancée pour démarrer les travaux.
- Réouverture de l'école : elle aura lieu lundi 18 mai, avec une capacité d'accueil de 60 enfants. Merci à l'équipe enseignante pour son investissement et le travail réalisé.
- Accès au Lac et à la base de loisirs : les plages restent interdites mais la promenade autour du plan d'eau sera à nouveau autorisée. Les aires de jeux restent fermées.
- Fête des Abergéuses : au regard des circonstances actuelles, elle est annulée.
- Une réflexion a été menée pour soutenir, par le biais d'un dégrèvement de la facture d'eau, les artisans et commerçants n'ayant pu exercer leur activité durant le confinement. Cette aide s'est avérée impossible à mettre en œuvre.
- Les films SERRAILLER ont été vérifiés et sont prêts pour la numérisation. La Cinémathèque des Monts-Jura proposera une date pour la diffusion de ces films.
- En ce qui concerne la convention tripartite pour les travaux de l'église, Madame POINSOT a refusé de signer la convention la veille des élections.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h.

La Secrétaire de Séance,



 **LE MAIRE,**
Mr PASQUIER D.
Maire,